

2023

**COMMISSION
INTERCOMMUNALE
POUR L'ACCESSIBILITÉ**



➤➤ **Direction des Solidarités
MAIRIE DE MEAUX**



Édito



de Jean-François COPÉ
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Meaux

Chers habitants du Pays de Meaux,

L'accessibilité, l'inclusion, la sensibilisation et l'accompagnement sont au cœur de notre politique en faveur du handicap. Avec Laëtitia Blay, Présidente de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité, nous avons œuvré au fil des années pour transformer notre perception collective du handicap et promouvoir une politique plus juste et inclusive pour tous.

Dans cette démarche, les équipements sportifs et culturels jouent un rôle fondamental. Nous sommes fiers d'annoncer que les espaces aquatiques de Frot et Georges Tauziet sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des aménagements adaptés pour favoriser une pratique sportive inclusive.

Le Théâtre du Luxembourg de Meaux illustre également notre engagement en matière d'accessibilité. Malgré son ancienneté, il a été modernisé pour garantir un accès universel, notamment par la mise aux normes PMR des escaliers de la médiathèque et du théâtre. De même, le Musée de la Grande Guerre, labélisé et détenteur des quatre volets « Tourisme et Handicap », offre un accueil adapté à tous les visiteurs, démontrant ainsi notre engagement pour une accessibilité culturelle totale.

Par ailleurs, la sensibilisation, particulièrement à destination du jeune public, est un pilier essentiel de notre action. À travers des ateliers et des initiatives visant à sensibiliser les enfants au handicap, nous œuvrons à lutter contre les stéréotypes et les préjugés associés à cette réalité.

Le Forum du Handicap, qui a rassemblé cette année plus de 400 personnes, a été l'occasion de mettre également en lumière les acteurs locaux engagés dans la promotion de l'inclusion, tout en sensibilisant le public à ces enjeux cruciaux.

Enfin, en matière d'inclusion sociale et professionnelle, des initiatives de sensibilisation telles que le DuoDay témoignent de notre détermination à favoriser l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

Vous retrouverez dans ce rapport l'ensemble des projets et initiatives que nous avons réalisés sur l'année 2023. Je vous souhaite une excellente lecture à toutes et tous.

Jean-François Copé
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Maire de Meaux

SOMMAIRE

- 01** Présentation du territoire
- 02** La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
- 03** Présentation du rapport
- 04** L'accessibilité
- 05** L'inclusion
- 06** La sensibilisation
- 07** L'accompagnement
- 08** Conclusion



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Présentation de la ville de Meaux et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

A seulement 40 kilomètres de Paris, entre les boucles de la Marne et le canal de l'Ourcq, la ville de Meaux se situe au centre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM). Il s'agit de la première ville de Seine-Et-Marne avec 55 709 habitants.

La CAPM a vu le jour le 1er janvier 2003. Elle se compose aujourd'hui de 26 communes: soit d'une commune-centre, de six communes dites "moyennes" et de 19 communes dites "rurales".

CHIFFRES CLES

Le Pays de Meaux, c'est :

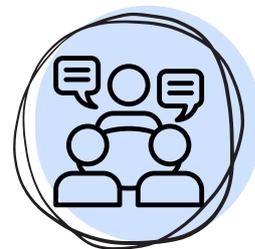
- 26 communes
- 14 000 hectares
- 110 000 habitants

Le saviez-vous?

Ce sont 78 élus communautaires titulaires, une centaine d'agents qui travaillent quotidiennement à remplir les missions de la CAPM



LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ



Contexte réglementaire

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, dite « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'article 46 impose aux EPCI de 5000 habitants et plus, la mise en place d'une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIA).

La CIA est composée notamment des représentants de l'intercommunalité, d'associations ou d'organismes représentant les personnes âgées, ainsi que de représentants d'autres usagers de l'intercommunalité.

En conformité avec la loi, la commission doit établir un rapport annuel recensant les actions handicap ainsi que les travaux d'amélioration de l'accessibilité mises en place en 2023 et ceux à entreprendre pour l'année 2024. Le rapport de la CIA est, par la suite, présenté et validé lors de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du 29 avril 2024.

CHIFFRES CLES

5

C'est le nombre d'élus titulaires qui siègent à la Commission

8

C'est le nombre de représentants d'associations qui siègent à la Commission

6

C'est le nombre de représentants d'usagers qui siègent à la Commission

Le saviez-vous?

La CIA a été créée le 15 décembre 2017 par le Conseil Communautaire de la CAPM. Si cette commission reste intercommunale, il a été créé par le Conseil Municipal du 27 juin 2007 de la ville de Meaux, une Commission Communale d'Accessibilité. Ces deux instances sont complémentaires.

PRÉSENTATION DU RAPPORT



Dans le cadre de la création d'un chargé de mission handicap et de l'obligation réglementaire pour les communautés de communes de plus de 5 000 habitants, la CAPM a choisi d'impulser et de mener une politique dynamique et volontaire en faveur du handicap.

La volonté est de faire de l'inclusion un véritable sujet quotidien et transversal pour l'ensemble de notre territoire.

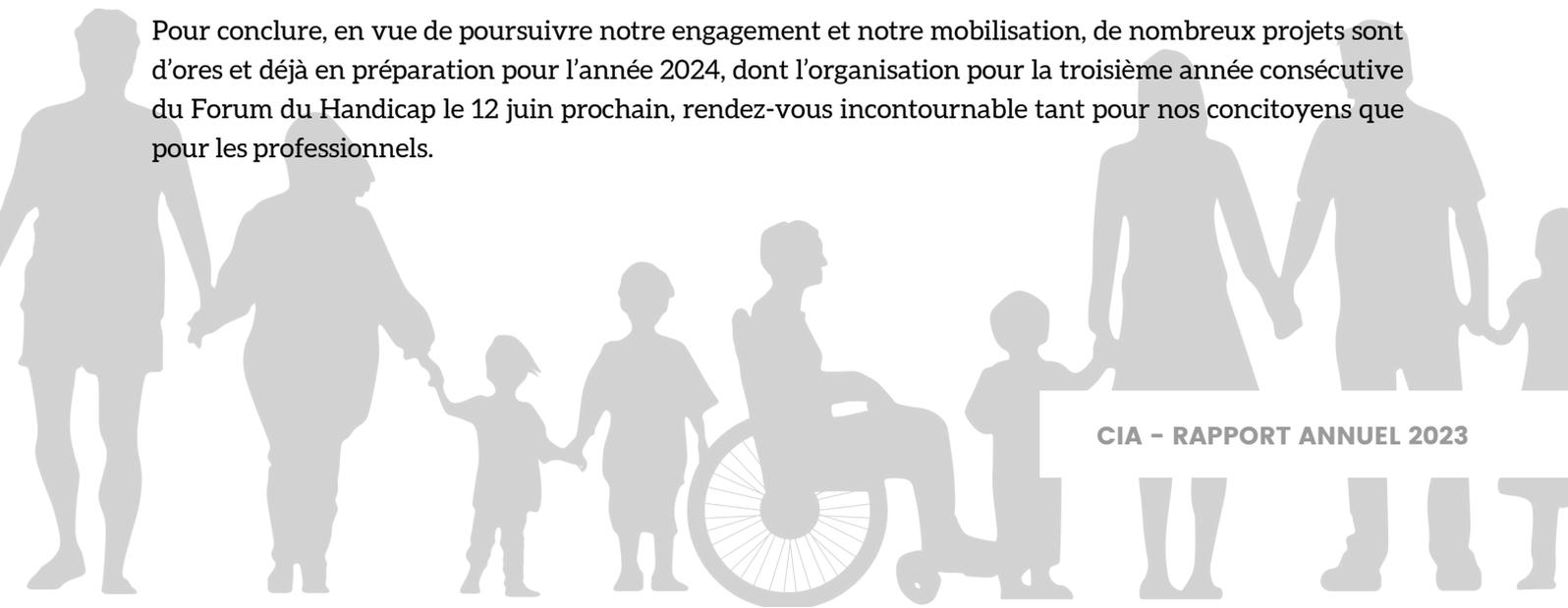
Le présent rapport fait état de nos réalisations et nos investissements en matière d'accessibilité, notamment par la réalisation de travaux tels que l'étude de la mise en accessibilité du Théâtre du Luxembourg et la réalisation des premiers travaux d'aménagement. Aussi, cette année nous avons pu notamment déployer des points d'apport volontaires enterrés accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Mais au-delà de ces réalisations visibles, notre action est quotidienne pour favoriser l'inclusion de tous dans notre société. Nous sommes chaque jour présents aux côtés des acteurs du territoire qui travaillent en faveur des publics en situation de handicap. Notre démarche vise à sensibiliser chaque citoyen à la nécessité d'adapter notre société et faire évoluer notre regard sur les différences.

Par exemple, grâce à nos prochaines actions en lien avec la direction de la Culture, cette année, une programmation culturelle inclusive riche à différents niveaux a pu être proposée à l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération, jeunes et moins jeunes. Les agents de la CAPM ne sont pas en reste puisque de nombreuses actions de sensibilisations et de formations ont également pu leur être proposées.

En outre, nous travaillons à l'identification d'un référent handicap pour chacune des villes de la CAPM.

Pour conclure, en vue de poursuivre notre engagement et notre mobilisation, de nombreux projets sont d'ores et déjà en préparation pour l'année 2024, dont l'organisation pour la troisième année consécutive du Forum du Handicap le 12 juin prochain, rendez-vous incontournable tant pour nos concitoyens que pour les professionnels.



Nos Objectifs



Objectif N° 01 - L'accessibilité

Bien que ces quatre objectifs s'entremêlent, l'accessibilité est avant tout physique et matérielle: c'est **garantir un accès libre et complet** à l'ensemble des bâtiments et services pour tous.



Objectif N° 02 - L'inclusion

Penser l'inclusion de tous au quotidien, c'est **pouvoir répondre aux besoins** et être capable de **s'adapter aux capacités de chacun**.



Objectif N° 03 - La sensibilisation

Sensibiliser en formant et en informant les professionnels et les citoyens, jeunes et moins jeunes, afin d'**agir en connaissance de cause** et de **modifier les comportements**.



Objectif N° 04 - L'accompagnement

Promouvoir un accompagnement de qualité afin de permettre à tout à chacun de **bénéficier d'une attention, d'une aide et de toute l'information dont on peut avoir besoin**.



L'ACCESSIBILITÉ



La Ville de Meaux a réalisé au cours de l'année 2023 divers aménagements de bâtiments destinés à améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées.

Voici un état des travaux réalisés en 2023 :

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX MENÉS EN 2023 Montant € TTC

BÂTIMENT (opérations réalisées par le Pôle Travaux conformément à la réglementation PMR)

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

COMPLEXE TAUZIET	7.256,98 €
Contrôle technique du monte-personne ; pose de potelets facilitant l'accès au monte-personne ; création de sanitaires PMR ; Mise en accessibilité de vestiaires	

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CHAPELLE MARQUELET DE LA NOUE	12.395,57 €
Pose de bandes podotactiles	
MÉDIATHÈQUE LUXEMBOURG	43.051,68 €
Pose de mains courantes ; Travaux escalier central et travaux annexes	

TOTAL TRAVAUX BÂTIMENT 62.704,23 €

PÔLE VOIRIE ET PROXIMITÉ

POINTS D'APPORT VOLONTAIRES ENTERRÉS (PAVE)

DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉS	50.000,00 €
Acquisition de PAVE avec travaux d'accessibilité aux alentours (Génie Civil Voirie)	

TOTAL TRAVAUX VOIRIE ET PROXIMITÉ 50.000,00 €

TOTAL GLOBAL 112.704,23 €

Le saviez-vous?

“L’accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement sans discrimination”.

(Source: Site du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires)

Ces travaux s’inscrivent dans l’Ad’AP (Agenda d’Accessibilité Programmée). Il s’agit d’un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité, engageant la collectivité à réaliser des travaux d’accessibilité dans un délai déterminé, s’adossant à une programmation budgétaire.



Accessibilité des équipements sportifs

La Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux considère que le sport est un facteur essentiel pour le bien-être de ses habitants, de ce fait elle participe activement à l’entretien des équipements existants. Ainsi, les espaces aquatiques de Frot et Georges Tauziet sont aujourd’hui accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) via des places de parking PMR, rampes d’accès aux bassins, ascenseurs, tables à langer, civières d’accès...



THÉÂTRE DU LUXEMBOURG DE MEAUX (TLM)



Bien qu'il apparaisse relativement récent, le Théâtre du Luxembourg est un bâtiment d'une trentaine d'années. De nombreuses normes se sont vu évoluer au fil des ans. Le bâtiment est ainsi amené à se voir repensé à certains égards, notamment en ce qui concerne l'accessibilité de tous : public, professionnels et artistes.

Une réflexion à large échelle est d'ores et déjà entamée afin de permettre cette mise en accessibilité. Elle se concrétise en 2023 par la mise aux normes PMR des escaliers de la médiathèque et du théâtre car, pour rappel, le bâtiment est partagé par les deux structures.

Ces travaux se sont également vu complétés par la mise en place d'une main courante sur la rampe d'accès extérieure.



Rampe d'accès extérieur à la médiathèque et au théâtre

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉS (PAVE)



Le saviez-vous?

En 2023, la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers du Pays de Meaux et le bailleur Pays de Meaux Habitat se sont associés dans une réflexion pour la mise en place d'un mode de collecte tenant compte d'une politique de développement durable et d'accessibilité.

Ces points d'apport sont constitués de conteneurs enterrés dans le sol et de bouches d'accès.

Parmi leurs multiples avantages, ils sont conçus pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite, améliorant ainsi l'accessibilité des services de collecte des déchets.

Les PAVE sont des infrastructures de collecte de déchets qui offrent de nombreux avantages : tri des déchets, optimisation de la collecte et accessibilité

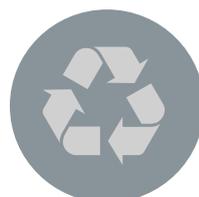
L'ACCESSIBILITÉ PROCHAINES ÉTAPES

Dans une logique de continuité, afin de permettre l'accès à l'ensemble des services pour tous, La Communauté d'agglomération du Pays de Meaux s'inscrit dans la poursuite de la mise en place de l'Ad'AP avec de nombreux projets en perspective.



Poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments

Une visite du Théâtre du Luxembourg est d'ores et déjà programmée au premier trimestre 2024 afin d'évaluer, chiffrer et débiter les travaux de mise en accessibilité. En outre, ces travaux s'accompagneront de l'achat de deux élévateurs à destination du TLM et du Musée de la Grande Guerre.



Déploiement des points d'apports volontaires enterrés

Cette action débutée en 2023 se verra poursuivie tout au long de l'année 2024 sur l'ensemble du territoire.

L'INCLUSION



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a redéfini la notion de handicap.

Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Art. 2 - Loi N°2005-105 du 11 février 2005

Au-delà de l'obligation d'accessibilité, la loi du 11 février 2005 vient affirmer le principe de non-discrimination à l'embauche et priorise le travail en milieu ordinaire.

Le DuoDay

Nous le savons, l'accès à l'emploi est un des principaux facteurs d'inclusion sociale. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a souhaité participer pour la troisième année consécutive à l'action DuoDay.

Il s'agit d'une action nationale réalisée sur une journée. A cette occasion, une personne en situation de handicap est accueillie en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active et immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontres pour changer de regard sur le handicap et dépasser les préjugés.

Cette édition a rencontré un large succès avec la constitution de nombreux duos et la participation de différents services de l'intercommunalité dont le Service des Sports, la Direction de la Propreté des Espaces Publics, ainsi que la Collecte des Déchets Ménagers.



En outre, la loi pour l'égalité des chances nous rappelle que permettre à tout un chacun de réaliser son projet de vie, c'est lui permettre de vivre pleinement sa citoyenneté. Cette citoyenneté passe par une participation active de toutes et de tous à la vie en société, notamment par le biais d'activités permettant de tisser du lien social.



Soutenir la citoyenneté par une meilleure inclusion sociale

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, via son office du tourisme Meaux Marne Ourcq Tourisme a pour ambition de valoriser son patrimoine culturel, gastronomique et mémoriel, et de le faire connaître auprès du plus grand nombre. Cela se traduit par un accueil de qualité et adapté.

Le Musée de la Grande Guerre: 100% adapté



Le Musée de la Grande Guerre est labélisé et détenteur des quatre volets "Tourisme et Handicap" pour les déficients auditifs, mentaux, moteurs et visuels. Cela signifie qu'un accueil adapté est proposé à tous les visiteurs quelque soit leur handicap.

Le saviez-vous?

"Tourisme et Handicap est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous"

Ministère de l'Economie des Finances et
de la Souveraineté Industrielle et
Numérique

Le label "Tourisme et Handicap" définit des critères d'accessibilité et d'accueil pour garantir un tourisme à tous avec la plus grande autonomie possible.

Il prend notamment en compte l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement.

Cette appellation se montre également attentive à l'accueil personnalisé réservé aux touristes, qui se doit d'être attentif et bienveillant.

Un établissement labellisé est alors régulièrement soumis à des contrôles réguliers par des évaluateurs formés et spécialisés.

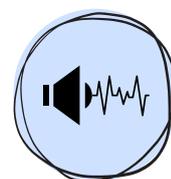
Ainsi, le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux est entièrement accessible à toute personne en situation de handicap, quelque soit son handicap.

Les accès et la circulation au sein de l'établissement ont été entièrement pensés afin de permettre une visite en toute autonomie au travers d'une visite de plain-pied sur trois étages accessibles via des ascenseurs. Des fauteuils roulants sont mis à disposition gratuitement du public et des sièges-cannes légers et facilement transportables sont en libre accès à l'accueil du Musée.

L'exposition permanente est, quant à elle, jalonnée d'outils adaptés mis à disposition des visiteurs: sons, sous-titrages, objets à toucher...

En outre, afin de faciliter la communication, le personnel d'accueil est également sensibilisé à la langue des signes française.

Restauration de la Boucle à Induction Magnétique (BIM)



Dans cette même logique, au mois de janvier, la boucle magnétique a été restaurée et réinstallée à l'accueil du Musée, lui conférant ainsi une place plus logique et définitive, ainsi qu'une meilleure visibilité.

Pour rappel, la loi du 11 février 2005 indique dans l'article 41 que dans l'ensemble des ERP, "l'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps".

Par ailleurs, afin d'en optimiser son usage, le personnel d'accueil a été formé à son utilisation.



Le saviez-vous?

Une boucle magnétique est un système d'aide à l'écoute pour les malentendants possédants ou non un dispositif auditif. Les sons sont alors transmis par induction magnétique, d'où son nom.

La Maison du Brie de Meaux

A l'instar du Musée de la Grande Guerre, la Maison du Brie de Meaux travaille également à l'obtention du label "Tourisme et Handicap" et elle propose dès à présent de nombreux outils d'aide à la visite :

- Prêt de sièges-cannes et de fauteuils roulants
- Plans tactiles et à gros caractères de la Cité Épiscopale et/ou de la Maison du Brie de Meaux
- Boucle magnétique à disposition
- Documents Faciles à Lire et à Comprendre (FALC) sur les étapes de fabrication du brie de Meaux
- Guides de visite en braille
- Objets à toucher, etc...

Le saviez-vous?

Le **facile à lire et à comprendre (FALC)** est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous.

Le texte ainsi simplifié peut être compris par les personnes handicapées mentales, mais aussi par d'autres comme les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français.

Source: Site monparcourshandicap.gouv

L'inclusion par un large accès à la culture



Le Réseau de Lecture Publique du Pays de Meaux

Le réseau de lecture publique du Pays de Meaux se sont sept médiathèques et un médiabus répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération du Pays de Meaux, proposant un catalogue de documents communs et accessibles via une unique carte d'abonnement gratuite.

L'inclusion se décline autour de trois axes:

- **L'accessibilité des bâtiments** : parmi les sept médiathèques, trois d'entre elles sont accessibles et/ou adaptées aux personnes à mobilité réduite via des rampes d'accès, ascenseurs, des monte-personnes ou au travers de sites de plain-pied.
- **La proposition d'ouvrages adaptés** : depuis 2021, les médiathèques du Luxembourg et Chenonceau, notamment, mettent à disposition des livres adaptés aux troubles DYS. Cette sélection se compose d'œuvres destinées aux parents désireux d'accompagner leurs enfants souffrant de troubles DYS mais également de lectures spécifiquement adaptées aux lecteurs dyslexiques, jeunes et adultes. Au même titre, des ouvrages audio et faciles à lire sont mis à disposition sur les autres médiathèques du réseau.

- **Une programmation culturelle adaptée et diversifiée** : au travers d'une large programmation culturelle, riche et variée (conférences, spectacles, contes, cinéma...), les médiathèques du réseau proposent tout au long de l'année, des temps d'information, de sensibilisation, de réflexion ou en encore d'échanges autour du handicap et de la diversité.

CONFÉRENCE-SPECTACLE

LES SOURDS EXISTENT !

Samedi 4 février à 15h
Luxembourg - Le Manège
À partir de 14 ans/adultes - sur réservation



Si une alarme d'incendie sonne, penserez-vous à prévenir, chercher votre collègue/voisin sourd ? Et comment ? Quand une centaine d'Entendants ont-ils décidé que les sourds devaient arrêter de "gesticuler" avec leurs mains et apprendre à parler oralement, sans même pouvoir s'entendre ? Et comment ? Au fait, quand est née la Langue des Signes Française (L.S.F.) ? Et comment ? Y a-t-il une Langue des Signes Internationale ? Combien y a-t-il de sourds en France ? Quels métiers font-ils ? Cette conférence-spectacle répond à toutes ces questions et vous raconte en images et en bilingue français-L.S.F. l'incroyable histoire méconnue des Sourds.

Par la Compagnie Rouge Viviot
Avec Simon Alfa (LSF), Estelle Aubriot (Français et LSF) et Kathy Alfa (Interprète)

CINÉMA

**AUDIODESCRIPTION :
RACONTER LES IMAGES**

Samedi 11 février à 15h
Luxembourg - Le Manège - durée : 2h
Ados/adultes - sur réservation



Marie Diagne, réalisatrice de versions audiodécrites, vous offre de partir à la découverte de son métier. En participant à des expériences sonores interactives, vous découvrirez les enjeux de cette singulière manière d'écrire le cinéma pour guider le spectateur non-voyant ou malvoyant.

Suivi de la projection audiodécrite du court métrage Boppie (1965, 38 min), de Johan Van der Keuken, les aventures « d'une vraie gamine d'Amsterdam, à la fois gentille et maligne comme un singe ».

Séance inclusive accessible au public non-voyant ou malvoyant.

Par Marie Diagne
En partenariat avec les associations Documentaire sur Grand Ecran et Le Cinéma Paris

CONFÉRENCE

**"LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE :
QU'EST-CE QUE C'EST ET COMMENT LES
ACCOMPAGNER ?"**

Samedi 7 octobre à 10h
Crégy-lès-Meaux - Salle Signoret-Moriland
Tout public - sur réservation



Au cours de cette conférence, il vous sera présenté les signes correspondants aux différents troubles des apprentissages, le dépistage, et une découverte des outils de remédiation cognitive. Des outils de méthodologie/métacognition qui vont vous permettre d'avoir des clés pour pallier les difficultés des apprentissages.

Par Déatrice Navarro, neuropsychologue

CONTE

«DYS-SEMBLABLE»

Samedi 14 octobre à 11h
Crégy-lès-Meaux - Médiathèque
Tout public à partir de 7 ans - sur réservation



Des contes qui font des pas de côté, ou les héros sont un peu de travers. Où les papereux, patoutafai, pacontoufmonde se trouvent être les plus émouvants et les plus surprenants. DYS-semblable et différent ?

Par Laurence Benedetti

Le théâtre du Luxembourg de Meaux



Le TLM, déjà fortement mobilisé sur l'adaptabilité de son bâtiment, poursuit son action comme le Réseau de Lecture Publique du Pays de Meaux, au travers de sa programmation culturelle.

En effet, tout au long de l'année, des ateliers et des expériences artistiques inédites et variées sont proposées. Ces spectacles initiatiques à destination du jeune public sont rassemblés sous la dénomination L.A.B.O. (Libérez Artistiquement vos Bonnes Ondes).

L'ÉPOPÉE D'HERMÈS

INTERNATIONAL VISUAL THEATRE

CATÉGORIE D De 11 à 17 €

THÉÂTRE VISUEL

DÉS 9 ANS TITIS
À VOIR EN FAMILLE*

Théâtre visuel en langue des signes française et en français



ATELIER L.A.B.O.
EN LIEN AVEC LE SPECTACLE
L'ÉPOPÉE D'HERMÈS
SAMEDI 10 AVRIL À 10H
PLUS D'INFORMATIONS P. 51

La représentation sera suivie d'un bord de scène avec les artistes.

MARDI 11 AVRIL • 20H00

Ouverture de la billetterie
Samedi 10 septembre 2022

THÉÂTRE LUXEMBOURG

Librement inspiré de l'œuvre *Le Feuilleton d'Hermès* de Murielle Szac, Bayard Jeunesse, 2006 | Mise en scène : Emmanuelle Laborit | Jeu : Julia Polhate et Isabelle Volzeux | Dramaturge, oreille extérieure : Alessandro Gazzara | Créateur lumière : Samy Hidous | Créateur son : Gilles Normand | Créatrice vidéo : Virginie Premier | Créatrice costumes : Louise Watts | Créateur ombromanie : Philippe Beau | Créatrice théâtre d'ombre : Aurélie Morin | Créateur masques : Alaric Chagnard | Teinture des costumes : Carole Hébron - atelier Réséda | Habitueuse : Constance Grenèche | Régisseur vidéo : Maxime Nicol | Regard extérieur : Jennifer Lesage-David | Construction des socles pour le masque : Annaïc Penon | Construction décor : Mickaël De La Monneraye - Akim Allages, Showtex, Virginie Premier, Samy Hidous | Interprétation LSF Français : Corinne Gache, Trilogue Interprétation

L'épopée d'Hermès est un spectacle librement inspiré de l'œuvre *Le Feuilleton d'Hermès* de Murielle Szac de 2006 publiée aux éditions Bayard Jeunesse. Interprété par deux comédiennes sourdes, *L'épopée d'Hermès* raconte le périple de ce jeune dieu de la mythologie grecque, petit bonhomme pas comme les autres, à travers monts et merveilles.

La pièce prend son sens à travers le geste et l'image, ce qui n'est pas dit est vu. Les mots se transforment en une écriture visuelle, les paroles en signes.

Cette programmation s'adresse à tout type de publics car elle est par essence adaptée, mais elle est également réalisée par des artistes eux-mêmes en situation de handicap. Elle est de ce fait totalement inclusive et vecteur de sensibilisation.

L'INCLUSION PROCHAINES ÉTAPES

En 2024, les visées d'inclusion s'inscriront dans la continuité d'un grand nombre de projets initiés et/ou proposés en 2023 mais également dans de larges perspectives d'avenir.

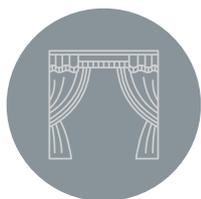


Un musée toujours plus accessible :

Réalisation d'une tranchée pédagogique au MGG du Pays de Meaux

Une tranchée pédagogique sera inaugurée et ouvrira ses portes au mois de novembre 2024. Lors de l'élaboration de ce projet et durant l'élaboration du permis d'aménager, l'ensemble du projet a été conçu pour que la tranchée située en extérieur soit accessible à tous.





Une programmation inclusive :

Nouvelle participation au Festival Imago

De septembre à décembre 2024, aura lieu le Festival Imago, s'appuyant sur le pôle Art et Handicap du département. Ce festival bisannuel a pour objectif, au travers d'une programmation plurielle, de venir interroger nos représentations esthétiques et nos perceptions, d'offrir un espace de reconnaissance et de valorisation aux artistes en situation de handicap et enfin de permettre une rencontre de divers publics.



Cité de la Musique Simone Veil

En outre, 2024 sera marquée par l'ouverture de la nouvelle Cité de la Musique Simone Veil qui sera l'opportunité d'écrire un nouveau projet d'établissement inclusif et de nouveaux parcours d'apprentissage tenant compte de référentiels permettant un enseignement artistique accessible à tous, tant aux élèves qu'aux enseignants.



LA SENSIBILISATION



En psychologie, on définit la sensibilisation comme un processus par lequel on devient sensible à des événements ou à des situations spécifiques. En d'autres termes, "sensibiliser" c'est participer à un processus éducatif et émotionnel visant à induire des changements progressifs à travers une série d'états.

De ce fait, notre troisième objectif est de permettre à tout à chacun de reconnaître les compétences et les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, mais également de reconnaître leur contribution essentielle au sein de la société.

Le théâtre forum

Dans un objectif de sensibilisation de l'ensemble des directeurs de service de l'intercommunalité, un théâtre forum animé par la Compagnie Azadié a été organisé le 22 juin dernier lors du séminaire de fin d'année.

Par le biais de mises en situation ludiques, ce théâtre forum a permis à la fois des mises en situation, une réflexion sur l'accueil et le management d'agents en situation de handicap.

Cette sensibilisation des directeurs a permis d'échanger sur l'inclusion dans nos équipes avec la nécessité de travailler avec l'ensemble des agents pour permettre une intégration efficiente.

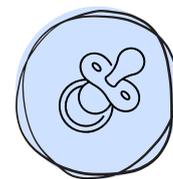
Chaque directeur a pu à l'issue retravailler en équipe sur cette thématique et permettre d'ouvrir les esprits et faciliter à l'avenir le recrutement et l'accueil de personnes en situation de handicap.

CHIFFRES CLES

**2,9
millions**

*C'est le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) qui bénéficient d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie.
Source INSEE emploi, chômage, revenus du travail, 2021.*

Sensibilisation des professionnels de la petite enfance



Former les professionnels et les sensibiliser à une société plus inclusive est essentiel, cela l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit de professionnels de la petite enfance, car ce sont eux qui prennent soin de nos jeunes enfants au quotidien.

Cela leur confère un statut et un rôle tout particulier. Ils sont en première ligne, notamment en ce qui concerne le repérage de signes d'un développement inhabituel chez l'enfant.

Accompagnement des assistantes maternelles

Les Relais Petite Enfance Communautaire du Pays de Meaux (RPE) ont ainsi pu accompagner tout au long de l'année les assistantes maternelles volontaires.

Ainsi, 30 assistantes maternelles ou gardes à domicile ont pu assister à une réunion thématique dont le sujet était "Sensibilisation à l'accueil d'un enfant porteur de handicap".

Par ailleurs, les RPE ont également présenté l'un de nos partenaires phares en matière de petite enfance et de handicap, le CAMSP de Villenoy (Centre d'Action Médico-Social Précoce). Suite à cette sensibilisation et grâce à la convention signée avec notre partenaire, deux familles ont pu être orientées pour un accompagnement.

RPE de Vignely
24, bis Grande Rue
77450 VIGNELY
Tél. : 06 98 72 30 02
→ Chaconno-Neufmoutiers
→ Crigy-lès-Meaux
→ Isles-lès-Villenoy
→ Tribardou

RPE de Varreddes
53 bis rue Victor Clairat
77910 VARREDES
Tél. : 01 64 35 07 75 / 06 25 68 63 53
→ Barcy
→ Chambry
→ Germigny-L'Évêque
→ Montceaux-lès-Meaux
→ Pencharit
→ Pissy

RPE de Nanteuil-lès-Meaux
37 D, rue Pasteur
77100 NANTEUIL-LÈS-MEAUX
Tél. : 07 86 67 51 99 / 06 17 34 62 74
→ Boudigny
→ Fublaines
→ Nanteuil-lès-Meaux
→ Mareuil-lès-Meaux
→ Quincy-Voisins
→ Saint-Fiacre
→ Villenavault

Le service RPE Communautaire du Pays de Meaux vous accueille

RELAIS PETITE ENFANCE Communautaire du Pays de Meaux

Lieu d'accueil, de conseil et d'information

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous.
rpe.communautaire@paysdemeaux.fr

SEINE-MARNE LE DEPARTEMENT

Pays de Meaux

Les animatrices des Relais Petite Enfance ne sont pas en reste, elles ont quant à elles, bénéficié de nombreuses formations spécifiques:

- “Pour une meilleure prise en compte de l’entourage du jeune de personne vivant avec des troubles psychiques”
- “Comprendre le handicap pour mieux accompagner l’enfant”
- “Accueillir un jeune enfant en situation de handicap”

L’ensemble de ces formations a pour objectif, dans un premier temps, un meilleur repérage afin d’orienter au plus vite l’enfant et sa famille pour une prise en charge rapide et adaptée si besoin.

Dans un second temps, il apparaît tout aussi essentiel d’être en capacité d’accompagner au mieux tous les enfants, quelque soit leur développement ou leur handicap.

Le saviez-vous?

“Le cerveau des jeunes enfants est qualifié de « plastique », c’est-à-dire qu’il peut évoluer, il est capable de s’adapter et de se réorganiser. Il peut ainsi créer de nouvelles connexions, compenser un problème ou encore contourner des difficultés à condition d’être stimulé par des professionnels. C’est pour cela qu’il est important d’agir le plus tôt possible”.

Source: Livret d’observations partagées
Parents & Professionnels de la petite enfance
handicap.gouv

Sensibilisation des plus jeunes

La sensibilisation du jeune public nous apparaît dès lors, tout aussi primordial. Ce sont les futurs adultes de demain et les bâtisseurs de notre future société, que nous souhaitons plus inclusive.

Sensibiliser les jeunes enfants au handicap, c’est leur permettre de se mettre en situation, d’expérimenter de nouvelles sensations, de percevoir et de vivre le handicap au travers de leur propre ressenti.

La Maison des Jeunes et de la Culture a proposé des stages dans le cadre de l’Académie Junior Culture et Loisirs à destination de tous les enfants de l’agglomération.

Des enfants âgés de 6 à 8 ans ont ainsi pu participer à un atelier “Initiation langue des signes et théâtre” animé par la Compagnie Maya.

Ce fut l’occasion d’explorer d’autres moyens de communication, notamment avec ses mains devenues objet de jeu mais également de découverte de la différence.





LA SENSIBILISATION PROCHAINES ÉTAPES

Parce que la sensibilisation des publics et des professionnels de l'agglomération est essentielle pour la conception et la construction d'une société plus inclusive, l'ensemble de ces actions sera poursuivi ou reconduit.



Initiation langue des signes et théâtre

L'Académie Junior Culture et Loisirs proposera un nouvel atelier de sensibilisation courant février 2024.

D'autres temps de sensibilisation seront proposés tout au long de l'année à destination des jeunes et des moins jeunes par la Communauté d'Agglomération.



Poursuite de l'accompagnement des professionnels de la CAPM

Outre l'opération DuoDay qui se verra renouvelée au mois de novembre 2024 et le maintien de la dynamique de recrutement de personnes en situation de handicap et d'apprentis, il est également prévu la parution du guide du tutorat qui visera à donner les clés d'accompagnement d'un stagiaire en situation de handicap, notamment en situation de handicap psychique.

De nouvelles actions seront également mises en place afin de sensibiliser les encadrants lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.



Formation des professionnels de l'enfance et de la petite enfance

En 2024, des réunions thématiques animées par les équipes du CAMSP seront nouvellement proposées aux assistantes maternelles de l'agglomération, ceci dans le cadre du partenariat entre les RPE et le CAMSP qui sera reconduit.

Quant à la Convention Territoriale Globale dont l'un des objectifs est l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire, elle proposera un plan de sensibilisation aux agents petite enfance, enfance et jeunesse de toutes les villes de l'agglomération du Pays de Meaux sur la base du volontariat. Ces interventions seront réalisées par des professionnels du handicap issus des structures spécialisées du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT



Une société plus juste, plus équitable et plus inclusive ne peut exister sans permettre à tout à chacun l'accès aux droits, à la mobilité, au logement, au lien social, à la pratique d'une activité physique, au bien-être ou encore à l'insertion professionnelle.

Oui, mais voilà, à l'annonce, à la découverte ou la survenue d'une situation de handicap, il peut être difficile de savoir prioriser ses démarches, de savoir vers qui se tourner et de savoir de quelles aides nous pourrions bénéficier.

C'est face à ce constat que plusieurs instances et différentes permanences ont vu le jour.

Partenariat avec le Centre d'Information et de Coordination (CIC) Point Autonomie Territorial Meaux (PAT)

Les Permanences Administratives

Le CIC - PAT Meaux propose à l'ensemble des habitants de la Communauté d'Agglomération un **accueil téléphonique** tous les matins, ainsi que des **permanences administratives**.

Le Point Autonomie Territorial offre un accueil personnalisé et gratuit à destination des personnes en situation de handicap, aux personnes âgées en perte d'autonomie et à leurs aidants.

Il s'agit d'un lieu ressource où l'on peut rencontrer des professionnels pouvant :

- Délivrer de l'information (constitution de dossier MDPH, aides sociales, compréhension des notifications, transports, aide à domicile...)
- Evaluer les besoins de la personne et/ou de la famille, élaborer un plan d'aides et mettre en place un suivi personnalisé
- Accompagner et coordonner...

Le saviez-vous?

Les PAT sont des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement destinés aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en situation de dépendance. Ils s'adressent également à leur entourage. Ils ont pour but d'aider ces publics à mieux vivre au quotidien.

Le Café des Aidants

Le PAT se sont également des temps d'échanges entre aidants accompagnés d'une psychologue et d'une animatrice.



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Café des aidants[®]
Meaux, Marne et Morin

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.
1 samedi par mois de 10h00 à 11h30

Animé par des professionnels du PAT Meaux et une psychologue, le café des Aidants est un temps convivial d'échanges et d'informations

PROGRAMME 2023-2024

- Samedi 23 septembre 2023
Comment la maladie transforme mon proche ?
- Samedi 14 octobre 2023
Moi & mes besoins : prendre soin de moi ...
- Samedi 25 novembre 2023
Culpabilité ! Quand tu nous tiens. :
- Samedi 16 décembre 2023
« J'en ai marre ! »
- Samedi 27 janvier 2024
Articulation et organisation avec les professionnels
- Samedi 24 février 2024
Quels relais, quels répit, à quels moments ?
- Samedi 23 mars 2024
Solliciter l'aide des membres de la famille
- Samedi 27 avril 2024
Que faire face au refus ?
- Samedi 25 mai 2024
Dire la vérité à celui que l'on aide
- Samedi 22 juin 2024
S'enrichir entre aidant :
échanges d'astuces et d'idées pratiques

Adresse : Club Lafayette
5 place Lafayette
77100 MEAUX

Contact : 01 81 17 00 10
contact@reliage.fr

Une fois par mois, les aidants de personnes en situation de handicap ou en situation de perte d'autonomie peuvent échanger librement ou autour d'une thématique donnée.

Les Permanences Handicap

Et parce qu'il n'est pas toujours simple de s'orienter, des permanences handicap permettent d'accueillir toute personne se questionnant sur sa situation, qu'elle soit en situation de handicap ou aidante.

En quatre mois, les permanences ont permis de recevoir 28 personnes, familles ou associations.

Les demandes sont variées, elles peuvent concerner un enfant, un conjoint, un parent ou bien la personne elle-même et s'articulent essentiellement autour :

- D'aide ou d'un accompagnement à la constitution et/ou au suivi du dossier MDPH
- D'aide sociale ou financière, notamment pour l'adaptation du logement ou les rendez-vous médicaux dans l'attente de la notification MDPH
- D'aide administrative, telle que la rédaction d'une lettre de motivation
- D'aide pour un changement de logement plus adapté

Le Forum Handicap

Cette seconde édition du Forum du Handicap, en partenariat avec le Département de la Seine-et-Marne, a eu lieu le vendredi 16 juin.

Au total, plus d'une trentaine de partenaires du Pays de Meaux étaient présents, des associations locales ainsi que les institutions du territoire.

L'événement a rassemblé près de 400 personnes en situation de handicap et valides, qui ont ainsi pu venir découvrir les différentes associations locales, participer aux différentes conférences et ateliers proposés ainsi qu'aux démonstrations sportives en extérieur.

Les services de la ville de Meaux et de la Communauté d'Agglomération y étaient largement représentés. Ainsi certains d'entre eux, comme le service Petite Enfance, ont pu proposer des animations telles que la diffusion d'un reportage vidéo réalisé au sein des structures d'accueil du jeune enfant, réalisé par les personnes ressources inclusion mettant en avant l'accueil d'enfant en situation de handicap et l'adaptabilité de ces accueils et des professionnels. D'autres, comme la Direction de l'Aménagement et du Développement Durable du Territoire, auront choisi de tenir un stand d'information.

Cet événement reflète la dynamique souhaitée par la CAPM avec une approche du territoire et une participation qui marquent parfaitement son rayonnement en pleine expansion.





L'ACCOMPAGNEMENT PROCHAINES ÉTAPES

Face à la complexité administrative à laquelle tout un chacun est un jour ou l'autre confronté, d'autant plus lorsque l'on est en situation de handicap, l'accompagnement de ce public et ses aidants reste une nécessité.



Pérennisation des permanences

En 2024, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux poursuivra son partenariat avec le CIC-PAT Meaux afin de maintenir ces deux instances que sont les permanences administratives et le café des aidants.

Parallèlement, les permanences handicap se verront également maintenue tout au long de cette nouvelle année.

CHIFFRES CLES

**9,3
millions**

*C'est le nombre estimé de personnes qui déclarent
apporter une aide régulière à un proche en situation de
handicap ou de perte d'autonomie.*

Source: DREES, enquête vie quotidienne et santé, 2021



3ème édition du Forum du Handicap

Le forum du handicap étant l'occasion de venir s'informer, de se rencontrer mais également d'entretenir et de développer un maillage associatif et partenarial au cœur de notre territoire, il sera donc reconduit lors d'une troisième édition le 12 juin prochain.

CONCLUSION



Après un premier bilan relativement riche et vaste, ce premier rapport de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité ne serait pas complet sans y évoquer l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Au vu du nombre et de la diversité des bailleurs sociaux présents sur le territoire, une lecture de l'offre de logements adaptés s'avère complexe sans une collaboration des différents acteurs à l'élaboration d'un outil de recensement commun, faisant appel aux mêmes critères de cotation.

CHIFFRES CLES

11 652

C'est le nombre de logements sociaux comptabilisés sur la CAPM en 2022

Cette difficulté de lecture s'explique également par les évolutions législatives des normes de construction, mais également des critères et des indicateurs d'accessibilité.

Ainsi, les bâtiments livrés après le 1er juillet 2007 sont réputés accessibles par principe. Par ailleurs, jusqu'en 2020, un logement dit "accessible" s'adressait à toute Personne à Mobilité Réduite, dite PMR. Depuis, l'indicateur d'accessibilité porte uniquement sur les Usagers en Fauteuil Roulant, soit PMR-UFR.

Autre évolution, et non des moindres, depuis 2022, on ne parle plus de logement "accessible" mais de logement "adapté", "adaptable" ou bien encore "non-adapté". Cette nouvelle classification devrait ainsi permettre de répertorier l'ensemble des logements sociaux en 3 catégories distinctes:

- Logements non-adaptés aux normes PMR-UFR
- Logements considérés comme adaptables aux PMR-UFR
- Logements adaptés aux PMR-UFR

REMERCIEMENTS

Les membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des personnes handicapées remercient l'ensemble des collaborateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux œuvrant au quotidien afin de permettre davantage d'accessibilité et d'inclusion pour tous.

Nous adressons également nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs qui nous accompagnent et participent à la mise en place de nos actions de sensibilisation et d'information notamment.

***Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux***



**Pour tout
renseignement
s'adresser à:**

Emmanuelle AMMOUR

Chargée de Mission handicap

1, Rue Chappe - 77100 Meaux

01-83-69-01-59 / 06-11-45-20-83

emmanuelle.ammour@meaux.fr